

Compte- Rendu

du Conseil Municipal du 14 Décembre 2009

Présents : Céline ASTIER, David AUBENAS, Sylviane BIZET, Madeleine BONZI, Nicole BOULEBSOL, Bernard CHARVET, Jean-François EXCOUSSEAU, Jean-Michel FINET, Nicolas GROJEANNE, Dominique JAIL, Robert MEYER, Philippe MOURRAT, Jean-Marie ROUSSET, René SESTIER.

Excusés : Géraldine MONTESINOS, Daniel CHAZAL, Amable ZAZA, Yves MARKOWICZ, Xavier VIGOUROUX.

Procurations : Yves MARKOWICZ a donné procuration à Robert MEYER, Xavier VIGOUROUX a donné procuration à Nicole BOULEBSOL.

FINANCES ET ADMINISTRATION

➤ **Construction du groupe scolaire : demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement**

La commission départementale d'élus pour la DGE a fixé les axes des catégories d'opérations éligibles à la DGE au titre de l'année 2010. Le montant subventionnable est de 700.000 € par tranche, ce qui nécessite de présenter le bâtiment scolaire en 3 tranches avec étalement sur 2 exercices.

Les taux prévisionnels sont les suivants :

Ecole : 20 à 25% compte tenu de la nature des dépenses relevant des références HQE

Salle de sport, si ouverture aux associations : 20%

Bassin de rétention : non éligible.

Un surcoût d'investissement de l'ordre de 50.000 € nous permettrait de répondre aux normes hautes HQE et d'obtenir le label BCE (Basse Consommation Energétique). Une telle orientation pourrait nous valoir des subventions auprès de l'ADEME (Région) et augmenter le % d'intervention au titre de la DGE.

Vote: unanimité

➤ **Présentation du rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement communautaire de Grenoble Alpes Métropole**

Bernard CHARVET, Maire Adjoint, donne lecture du rapport 2008 : dans le cadre du Syndicat Intercommunal Brié Herbeys Assainissement, la Métro prend en charge depuis le 1^{er} janvier 2000 la collecte, le transit et le traitement des eaux usées des communes de Brié et d'Herbeys.

Descriptif des modalités de fonctionnement et indicateur du service assuré par la Métro.

Vote: unanimité

➤ **Présentation du rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement de la commune**

Lecture du rapport, et présentation faite par le Maire.

Ce rapport contient les indicateurs descriptifs et de performances (conformité des prélèvements, éléments de gestion)

Moyenne de 85m³ de consommation d'eau / an / habitant.

Campagne de recherche de fuites depuis 2005 avec une incidence positive sur l'utilisation communale de l'eau potable.

580 foyers de la commune soit 62% des abonnés à l'eau sont rattachés aux réseaux d'eaux usées collectifs.

Le budget assainissement de la commune est toujours déficitaire, la couverture étant assurée par le budget eau.

Le contrat SPANC (assainissement collectif) a porté sur 4 ans et prend fin au 31/12/2009 : 360 installations vérifiées. Un nouveau marché doit être négocié pour maintenir le service auprès de la population concernée.

Vote: unanimité

➤ **Fixation des redevances d'eau potable et d'assainissement de la consommation de 2010 (facturation en 2011)**

Le Maire présente les propositions de la commission des finances du 09/12/2009 :

Prix du m3 : 1.30 € TTC (maintien)

Prime fixe : 50 € TTC (maintien)

Taxe d'assainissement communal : 0,85 € TTC au lieu de 0,70 € TTC

Redevance SPANC : 40 € TTC (maintien)

Première campagne d'installation de compteurs d'eau locatifs en 2010 : proposition d'un tarif mensuel de 6.90 €.

Vote: unanimité

➤ **Récapitulatif des tarifs et redevances pour période de facturation de la consommation d'eau du 01/01/2010 au 31/12/2010**

Aux redevances locales se rajoutent également :

- la redevance pollution domestique : 0.19 €

- la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : 0.13€

- la redevance intercommunale pour la Métro et la rémunération de la Société Dauphinoise d'Assainissement seront communiquées ultérieurement.

Vote: unanimité

➤ **Participation de la commune d'Herbeys au frais de fonctionnement de la halte garderie, année 2009**

Le Maire rappelle que la Commune prend à ce jour à sa charge la totalité des charges locatives de la crèche-halte garderie « les Canailoux » (chauffage, électricité, ...). Il propose de faire participer Herbeys à ces frais comme pour les investissements.

Ces dépenses à la charge de la collectivité s'élèvent à 4.072€ (bilan de l'association au 31/12/2008, approuvés par l'AG du 20/10/09).

Proposition de partager en 2 parts égales cette charge.

Vote: unanimité

➤ **Présentation de la synthèse des rapports de contrôle électricité et gaz réalisés par le Syndicat Energies de l'Isère au titre de l'année 2008**

Le Maire Adjoint donne lecture du rapport d'activités de SE38. Il s'agit d'un document de synthèse concernant les contrats et concessions des délégataires : ERDF, EDF, GEG et PRIMAGAZ.

Vote: unanimité

➤ **Modification simplifiée du P.O.S**

Le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'engager une modification simplifiée du P.O.S pour rectifier une erreur matérielle relative au terrain du futur complexe scolaire. Il s'agit d'intégrer dans le P.O.S le règlement et le zonage issu du dossier de mise en compatibilité du P.O.S avec la D.U.P. Le dossier fera l'objet d'une annonce légale et sera mis à la disposition du public sur une durée d'un mois.

Le Conseil Municipal approuvera la modification simplifiée postérieurement à la phase « porté à la connaissance du public ».

Vote: unanimité

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Orientations budgétaires**

Le Maire donne communication des travaux de la commission des finances du 09/12/2009 qui ont porté sur :

- Le point sur les réalisations dépenses et recettes du budget de fonctionnement 2009 : Les chiffres à début décembre s'inscrivent sans problème dans les lignes ouvertes et sur la capacité d'autofinancement attendue.
- Les orientations budgétaires envisageables sur 2010 :
 - Dépenses prévisibles à + 5 % par rapport aux réalisations de 2009. Les inconnues : coût de l'énergie, emplois partiels.
 - Recettes prévisibles à + 0 % par rapport aux réalisations 2009. Les inconnues : évolution des dotations de l'Etat, des reversements des droits de mutation, de la taxe sur la cession de terrains constructibles.

En ce qui concerne les investissements, la prévision budgétaire 2010 s'orientera essentiellement vers l'officialisation chiffrée du complexe scolaire y compris son environnement global (bassin de rétention, voirie,...).

Vote: unanimité

➤ **Evolution du chantier scolaire**

Finalisation des mises au point techniques sur les problèmes HQE, VRD, réseaux, bassin de rétention ; Etablissement et envoi du dossier de subvention à l'ADEME/Région pour l'obtention du label BCE (Basse Consommation Energétique) ; bouclage du dossier appel d'offres.

Vote: unanimité

➤ **Point sur le fonctionnement de la municipalité**

Mise au point du Maire sur le recadrage du travail des élus (Commissions, groupes de travail) ; réorientation des Commissions vers des objectifs portant davantage sur le moyen terme que le court terme.

Vote: unanimité

Affiché le 23 décembre par Nous, Robert MEYER, Maire de Brié-et-Angonnes.

pour le secrétaire
Le Maire,

